

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

DELIBERATION N°CD2024-04/3/36 DOSSIER N°6261	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS 23 - LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE - DOMO CREUSE ASSISTANCE ET ASSOCIATION PARCOURS TERRITOIRE AUTONOMIE
---	---

Etaient présents :

Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Isabelle PENICAUD
Thierry BOURGUIGNON à Jean-Luc LEGER
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Marie-France GALBRUN à Mary-Line GEOFFRE
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Renée NICOUX à Patrice FILLOUX

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SDIS 23 - LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE - DOMO CREUSE ASSISTANCE ET ASSOCIATION PARCOURS TERRITOIRE AUTONOMIE



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,*

VU le rapport CD2024-04/3/36 de Madame la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,

DÉCIDE,

D'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Creuse, le Conseil Départemental de Creuse (CD), l'Association Parcours Territoire Autonomie, et la Délégation de Service Public (DSP) Domo Creuse Assistance dans le cadre de la prévention des chutes.

La convention de partenariat est jointe à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET